

12 novembre 1986 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à Radio France internationale, sur les relations entre les pays francophones africains ainsi que sur le conflit tchadien, Paris, mercredi 12 novembre 1986.

QUESTION.- Depuis le 16 mars, monsieur le Président, on insiste beaucoup sur une volonté de recentrage de la coopération française sur les pays francophones. Alors s'agit-il d'un tournant par rapport à la politique que vous avez définie dans le discours de Cancun ?

- LE PRESIDENT.- C'est un tournant dans le verbe, dans les mots mais pas dans la réalité. J'ai constamment veillé dans les cinq premières années de mon mandat à la tête de la République française, à développer les aides à l'Afrique francophone qui a reçu le gros, l'essentiel des concours français. Je n'ai pas voulu exclure un certain nombre de pays africains qui ne sont pas francophones, soit ceux qui se trouvent directement imbriqués dans l'ensemble francophone, soit quelques autres lusophones, hispanophones ou anglophones qui ont désiré prendre part soit à la zone franc, soit au développement du circuit économique dans lequel nous sommes. La priorité à l'Afrique francophone a toujours été préservée et aujourd'hui on affirme, et on n'a pas tort, que l'Afrique francophone doit être la première aidée. Mais j'observe que le gouvernement doit tenir compte de la réalité et se préoccupe aussi, il a raison de le faire, d'un certain nombre de pays, le Mozambique, l'Angola, tel ou tel pays anglophone, la Guinée équatoriale, d'autres encore : en réalité le changement n'est pas sensible, les orientations principales sont les mêmes et simplement ceux-ci mettent l'accent là où les autres ne l'avaient pas mis, la réalité n'a pas changé.\

QUESTION.- Monsieur le Président l'affaire du Tchad, comme à chaque sommet d'ailleurs `Sommet franco-africain à Lomé les 13 et 14 novembre 1986`, est de nouveau à l'ordre du jour d'abord parce que Goukouni Oueddei sur notre antenne s'est déclaré prêt à négocier sans condition et d'autre part parce qu'Hissène Habré a demandé l'aide de la France pour reconquérir le Nord. Alors pensez-vous que ces déclarations de Goukouni Oueddei sont de -nature à débloquer la situation interne et d'autre part est-ce que vous êtes prêt à répondre à l'appel d'Hissène Habré ?

- LE PRESIDENT.- La situation du Tchad évolue conformément aux prévisions qui étaient les miennes. En 1981 je suis élu qu'est-ce que je trouve ? le Tchad entièrement occupé ou contrôlé par la Libye. Le Tchad n'avait plus d'indépendance. J'engage la conversation avec les dirigeants de l'époque, notamment le Président Goukouni Oueddei et j'obtiens que le retrait des troupes libyennes soit décidé. Mais en réalité la guerre civile continue : le Président Goukouni n'était pas en mesure d'assurer son pouvoir. Une période de troubles s'en suit et, finalement, les uns s'appuyant sur les Libyens, les autres voulant affirmer l'intégrité et la souveraineté du Tchad, le conflit s'aggrave. Les Libyens ou les armées libyennes avancent de nouveau à partir de la bande d'Aozou de nouveau vers le centre et vers le sud du Tchad. Il suffit de quelques heures, de quelques jours pour que de nouveau le Tchad tombe entièrement sous la coupe de la Libye.

- C'est à ce moment-là que j'ai décidé l'envoi de l'armée française qui a stoppé sur le quinzième puis sur le seizième parallèle l'avance libyenne et qui l'a contenue définitivement. La Libye n'a pas été en mesure de reconquérir le Tchad, même si elle a occupé ou si elle occupe encore

certaines parties du Nord à faible population 150000 personnes, alors qu'il y en a 5000000 dans la zone où le gouvernement tchadien exerce sa pleine autorité. 5000000 d'habitants et l'essentiel de la production.

- On peut dire que la France a largement contribué à sauver le Tchad d'une nouvelle invasion, d'une nouvelle domination libyenne. Il s'est greffé une autre discussion là-dessus : on a dit mais pourquoi est-ce que la France ne va pas reconquérir le Nord ? Mais ce n'est pas le rôle de la France, je l'ai toujours dit ! Je l'ai dit à la télévision française, je l'ai expliqué au Président Hissène Habré. Ce n'est pas le rôle de la France, la France a empêché la conquête du Tchad & s'il doit y avoir reconquête sous l'autorité du Président Hissène Habré, c'est une affaire africaine, c'est une affaire tchadienne. La France peut y contribuer par sa logistique & elle ne lésine pas sur l'aide technique, sur l'aide pratique, parfois sur l'aide militaire mais elle n'entend pas procéder elle-même à une campagne du type de celle qui a vu en 1968/69 `1968 - 1969` le général de Gaulle et M. Pompidou lancés dans une opération qui a avorté par la suite, ou M. Giscard d'Estaing, en 1978, agir de même. Il faut que l'expérience serve à quelque chose.\

` Suite sur le conflit tchadien `

- J'ai ensuite obtenu de la Libye - par l'intermédiaire de MM. Cheysson et Triky, ministres des affaires étrangères - un accord d'évacuation réciproque. Cet accord n'a pas été respecté durablement par la Libye. Mais j'ai de nouveau indiqué à M. Kadhafi lorsque je l'ai rencontré en Crète que si la ligne idéale autour du seizième parallèle était franchie, c'était un grave risque de guerre. Et cette ligne n'a pas été franchie sauf il y a quelque temps - il y a un an environ - et à ce moment-là l'opération "Epervier" est venue de nouveau arrêter l'avance et depuis cette époque il ne s'est plus rien passé militairement. Maintenant, le camp de M. Goukouni qui est lui-même dans une situation difficile en Libye, s'est divisé & des luttes fratricides se sont organisées, et même je crois certains conflits de caractère militaire avec des troupes libyennes. Ce trouble, ce désarroi font que M. Hissène Habré qui lui, au contraire, raffermi son autorité, qui a unifié la zone peuplée - ce que j'appelle la zone utile - qui a raffermi son pouvoir, se sent naturellement en mesure d'atteindre enfin ses objectifs tout à fait légitimes, c'est-à-dire la réunification et l'intégrité tchadiennes. En quoi est-ce que la France peut y contribuer ? Elle continue d'apporter son aide. Est-ce que c'est l'armée française qui va remplir cette tâche ? Non. Tout est clair je crois & M. Hissène Habré le sait.

- QUESTION.- Pas de couverture aérienne non plus pour Hissène Habré ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y aura pas d'intervention militaire française mais il y aura indiscutablement un soutien de la France pour permettre au Tchad de disposer des moyens de reconquérir son intégrité.\

QUESTION.- Les récents gouvernements français ont eu sur l'Afrique du Sud et l'Afrique australe en général des positions très fermes. Le retour de l'ambassadeur de France à Prétoria il y a quelques mois et le récent voyage il y a quelques jours en France de Jonas Savimbi signifient-t-il que la position française a changé concernant cette région ?

- LE PRESIDENT.- Le retour de l'ambassadeur à Prétoria n'a pas ce sens : un ambassadeur qui est rappelé, quand on ne rompt pas les relations diplomatiques, c'est un ambassadeur qui revient un jour. Disons que c'est un coup de semonce et l'ambassadeur est revenu & mais cela n'a pas changé la politique de la France. Quant à M. Savimbi `chef de l'UNITA angolaise` il a été invité non pas par la France mais par l'Assemblée européenne. Il se trouve que Strasbourg où siège l'Assemblée européenne est en France : il est donc venu en France mais dans des conditions qui ne permettaient pas à la France d'y voir d'inconvénient. Que M. Savimbi soit ensuite passé par Paris, qu'il ait eu des contacts politiques et notamment avec un membre du gouvernement `François Léotard`, c'est regrettable je veux dire que la responsabilité des affaires extérieures de la France cela appartient au ministre compétent, en particulier au ministre des affaires étrangères, à la limite au ministre de la coopération ou bien alors au Premier ministre. Si l'on veut éviter le désordre dans la façon de conduire les affaires de la France, c'est à ne pas recommencer. Mais, en tout cas, cela a pris une valeur de symbole qui n'est pas souhaitable, cela ne correspond donc pas à une définition politique nouvelle.\

QUESTION.- Deux des pays que vous allez visiter, le Mali et le Burkina ont vécu il y a moins d'un an un conflit frontalier. Ce conflit paraît apaisé sinon réglé, est-ce que vous êtes confiant dans l'avenir et quel rôle peut jouer la France pour régler définitivement cette affaire !

- LE PRESIDENT.- La régler définitivement ce n'est pas notre rôle à moins que l'on nous appelle pour une négociation. Mais nous avons rempli des bons offices, et nous ne sommes pas les seuls & un certain nombre de chefs d'Etat africains ont été extrêmement diligents, serviables et utiles & l'OUA, l'Organisation de l'unité africaine, est intervenue sous la Présidence de M. Abdou Diouf qui a rempli un rôle tout à fait éminent dans cette affaire. J'ai reçu dans les premières heures de ce conflit des appels successifs du Président Traoré et du Président Sankara. Je crois donc pouvoir dire que la France a été utile dans le sens de l'apaisement. Il reste quand même un problème de droit entre ces deux pays. J'espère que l'on recourra aux procédures de droit plutôt que de recourir aux moyens de la force. En tout cas, c'est dans cet état d'esprit que je vais visiter l'un et l'autre de ces pays.\

QUESTION.- Depuis la mort de Sékou Touré, la Guinée, autre pays que vous allez visiter, se débat dans une grave crise économique. Elle a fait déjà beaucoup d'efforts pour s'en sortir et sur le plan politique elle s'est rapprochée de la France. Alors à votre avis, le temps est-il venu de faire le pas qu'elle attend : l'intégration dans la zone franc ?

- LE PRESIDENT.- La Guinée s'était déjà rapprochée de la France dans la période précédente et ce mouvement a été accéléré pourrait-on dire depuis que le chef de l'Etat et l'ensemble des gouvernants ont changé. La France entretient de bonnes relations avec la Guinée. Nous n'avons pas à intervenir dans les problèmes intérieurs mais nous souhaitons que ceux qui dirigent parviennent à sortir, avec l'aide des aides naturellement, leur pays d'une crise assez difficile. Ils y appliquent de l'intelligence, du dévouement et du travail.

- QUESTION.- Est-ce que vous pensez que le moment est venu qu'elle intègre la zone franc ?

- LE PRESIDENT.- C'est sa vocation naturelle. Il n'a tenu qu'à elle de ne pas s'y trouver. Ensuite les habitudes ont été prises sans elle & cela nécessite donc une décision, une procédure mais il n'y a aucune raison que la Guinée, pays francophone qui a vécu avec la France si longtemps, qui en même temps a su rétablir des relations extrêmement cordiales, il n'y a aucune raison que la Guinée en soit absente. Mais ce n'est pas moi qui décide cela & ce sont les pays intéressés. Mais le principe est acquis.\